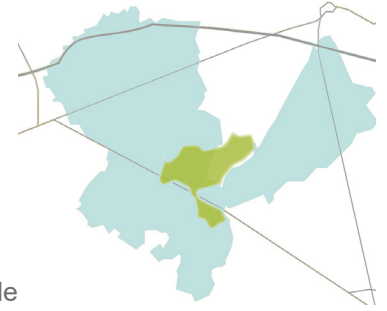


# Table des matières

3.1 Création de logements pour personnes âgées	2
3.2 Restauration de la salle Herman Moreau	3
3.3 Aménagement de la ligne 87c	4
3.4 Lutte contre les inondations	6
3.5 Création d'une zone d'activité économique	7
3.6 Dynamisation des églises	8
3.7 Soutien aux initiatives destinées à la jeunesse	9

# Création de logements pour personnes âgées

3.1



## 1. Description du projet

Le projet vise à créer des logements adaptés pour les personnes âgées. Ce sont des logements conçus et aménagés par un pouvoir public afin de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées :

- Des logements de petite taille et de plain-pied ;
- Des logements implantés en cœur de village, à proximité des commerces, des services et des transports en commun ;
- Des logements avec pas ou peu de terrain mais, compensé par des espaces publics de qualité et, éventuellement, un potager communautaire.

Les projets de création de logements du PCDR, qu'ils soient « Tremplin », intergénérationnels ou pour personnes âgées, visent à adapter le parc de logements aux besoins nouveaux et futurs et à recentrer la fonction résidentielle dans les centres de villages. Il s'agit de soutenir la cohésion sociale, de limiter l'isolement de certaines catégories de population et de leur faciliter l'accès aux services et aux commerces (de proximité ou via les transports collectifs).



## 2. Justification du projet

L'aide aux personnes âgées et l'offre en logements adaptés sont des questions importantes, qui seront d'autant plus cruciales dans les 10 prochaines années. Le vieillissement de la population et l'augmentation sous-jacente du nombre de personnes dépendantes rendent nécessaires l'anticipation de ces phénomènes de la part de la Commune de Silly, et le développement de structures adaptées.

Aujourd'hui, la Commune dispose pour les aînés d'une maison de repos «Les Jardins de la Sille» d'une capacité de 70 lits.

C'est une offre spécifique qui ne répond pas aux demandes d'un public plus autonome.

## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des grands défis

- Défi : « Stimuler les échanges en développant le réseau de lieux de vie et de convivialité »

### Rappel des objectifs

- Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun
- Susciter le rapprochement des Silliens

### Liens avec d'autres fiches du PCDR

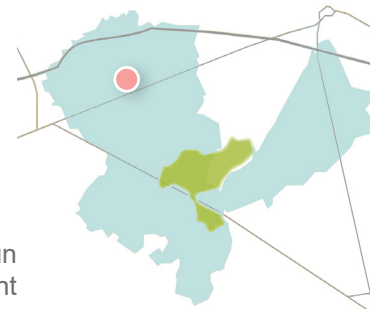
- Création de logements tremplins
- Création de logements intergénérationnels

### Origine de la demande

Consultation villageoise  
Groupe de Travail – Société  
Conseil Consultatif Communal des Aînés

# Restauration de la salle Herman Moreau

3.2



## 1. Description du projet

Le projet vise à améliorer notamment la convivialité de la salle. Sa restauration passe par une **meilleure isolation et insonorisation, un traitement contre l'humidité et une modulation des espaces**. Les peintures, les sanitaires et le mobilier seront également rafraîchis.

A long terme, il s'agit d'assurer la fonctionnalité et la convivialité de la salle tant de manière exceptionnelle lors de grands événements qu'au quotidien pour des cours, conférences ou ateliers.

La salle communale de Bassilly (Herman Moreau) est située à côté de la salle Omnisport de l'entité, où l'on retrouve également un terrain de tennis ainsi qu'un terrain de balle pelote.

Aujourd'hui, la salle a un fonctionnement totalement autonome du centre sportif.



## 2. Justification du projet

Idéalement située au centre de Bassilly, facile d'accès et pourvue de places de stationnement à proximité, cette salle est très utilisée.

Cependant, à long terme, son potentiel d'utilisation pourrait être altéré. La salle est vétuste (mauvaise acoustique notamment) et manque d'équipements.

La CLDR souhaite anticiper les problèmes auxquels pourrait être confrontée la salle et lui offrir une seconde jeunesse en améliorant la qualité des aménagements et équipements.

L'aménagement de la salle offrira aux habitants et associations un lieu plus adapté pour leurs rencontres.

## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des défis

Défi Société : « Stimuler les échanges en développant le réseau de lieux de vie et de convivialité »

### Rappel des objectifs

- Renforcer et développer les lieux de rencontre
- Susciter le rapprochement des Silliens

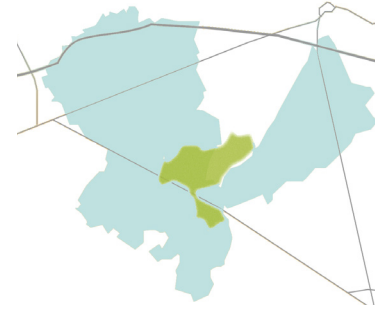
### Liens avec d'autres fiches du PCDR

### Origine de la demande

Groupe de Travail – Société  
La Commune

# Aménagement de la ligne 87c

3.3



## 1. Description du projet

Le projet vise l'aménagement de la ligne 87c référencée par la DGO1 comme un RAVeL « tronçon potentiel sur base de voies SNCB désaffectées ». Elle permettra à terme de relier la ligne 87, aussi appelée le « RAVeL des Collines », vers Flobecq et Ellezelles et la ligne 287 vers Ghislenghien sur la commune de Ath.

A l'heure actuelle, elle n'est pas praticable ni même visible sur le terrain.

Les futurs aménagements envisagés comprennent :

- La pose d'un drainage adapté aux endroits les plus humides.
- Le défrichage de la végétation sur une largeur de 5m.
- La fourniture et pose d'un géotextile sur une largeur de 3m.
- La création d'un chemin asphalté sur une largeur de 3m et la préservation d'une bande enherbée de 2m le long de la bande asphaltée pour le passage des cavaliers.
- L'aménagement des traversées des voiries au moyen d'un éclairage spécifique, de signalisations, de marquages au sol et de potelets empêchant le passage des véhicules motorisés.
- La mise en place d'une signalétique adaptée et d'un raccordement au réseau de mobilité douce établi dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

Le futur Ravel 87c, qui démarre au niveau de Bassilly près du hall sportif et rejoint Ollignies, a fait l'objet en 2015, par le Ministre des travaux publics, d'une réserve de 900.000 € afin de prolonger en site propre l'Eurovélo 5 Londres-Rome. Ce tronçon permettra d'assurer la connexion de la ligne 87 qui relie actuellement Renaix à Grammont en passant par le Pays des Collines et Lessines.

## 2. Justification du projet

Permettre la liaison en mobilité douce de Bassilly vers Bois-de-Lessines.

Le projet assurera la circulation des usagers faibles en toute sécurité entre les villages de Bassilly vers Bois-de-Lessines. Il viendra compléter le maillage déjà entamé sur la ligne 87 et celui en projet sur la ligne 287 dont les aménagements vont commencer.

## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des défis

Défi : « Répondre aux besoins de mobilité des Silliens en améliorant les modes de transport »

### Rappel des objectifs

- Encourager et développer la mobilité douce
- Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité

### Liens avec d'autres fiches du PCDR

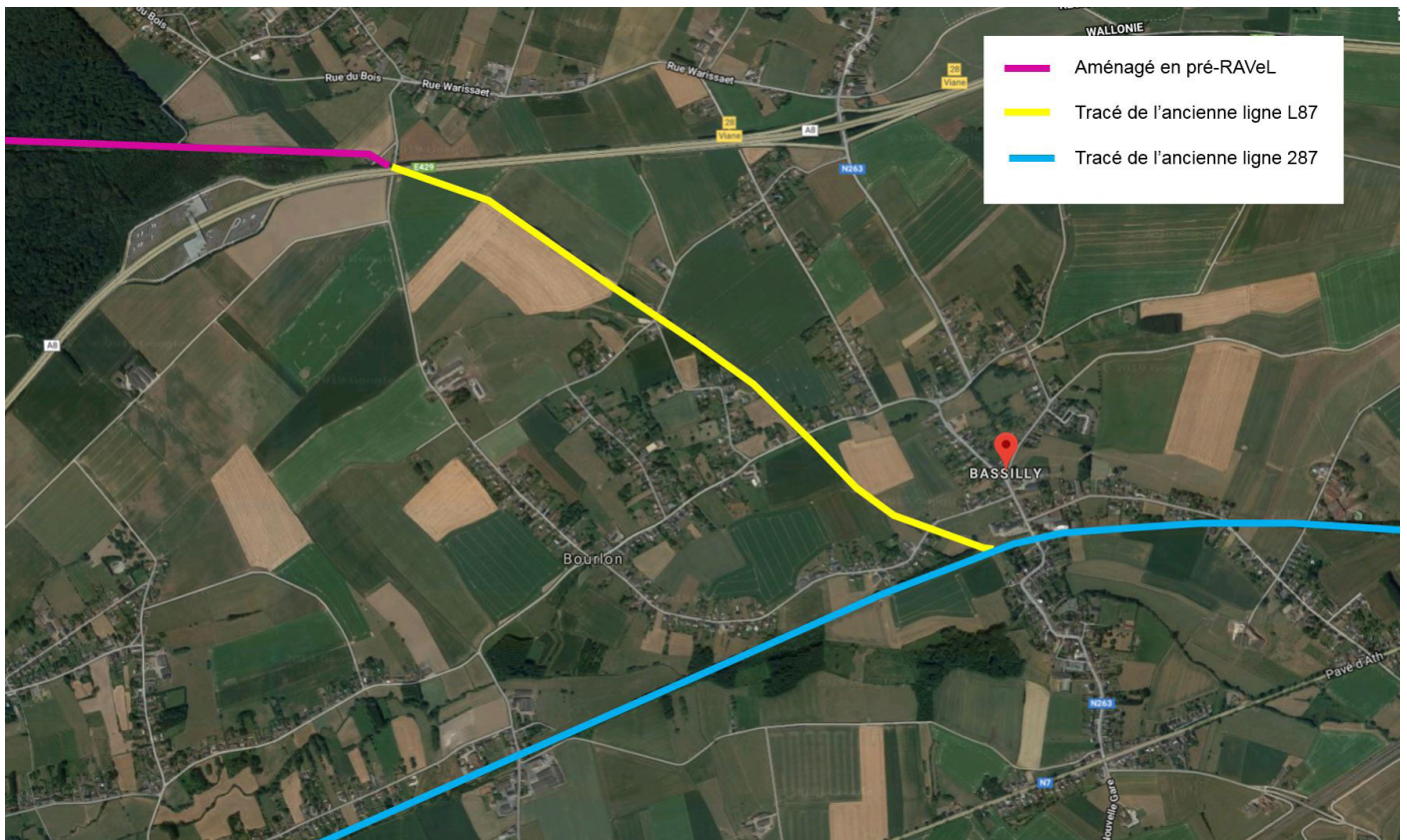
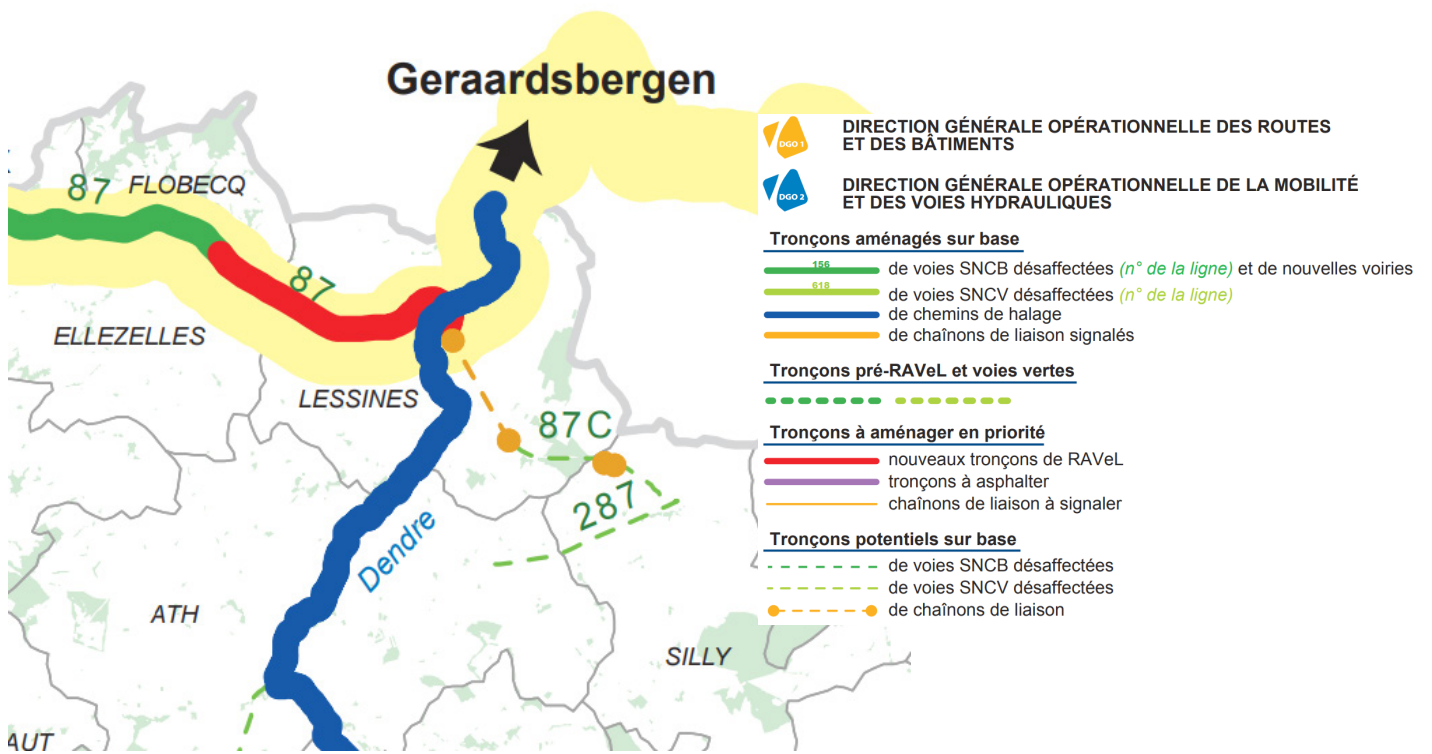
Mise en place d'un PCM  
Aménagement de la ligne 287

### Origine de la demande

Groupe de Travail – Mobilité  
La Commune



RAVeL



# Lutte contre les inondations

## 1. Description du projet

Le projet consiste à la mise en place d'actions visant à lutter contre les inondations.

Il n'existe pas UNE solution pour lutter contre les inondations et seule la multiplication de petites actions successives (Zones Immersions Temporaires, plantations de haies, entretien des avaloirs...) peut parfois permettre d'en réduire les effets. Éviter de construire dans les zones inondables permet d'éviter tous les risques.

Depuis plus de 10 ans, la Région wallonne met en place des outils de gestion et d'information sur cette thématique: approbation du Plan de Gestion du Risque Inondation « PGRI » ; mise en place du Groupe Transversal Inondation (GTI) ; mise en place de la cellule GISER – Gestion Intégrée Sol, Érosion, Ruissellement.

Des actions pourront être menées en concertation avec les agriculteurs et les gestionnaires de la Sylle (Région et Province) afin de réaliser :

- de petits aménagements sur les terres agricoles: installation de filtres à boue (fascines, ballots de paille), réaménagements d'accotements, plantation de haies,...
- à court, moyen et long termes des aménagements permettant de favoriser l'inondation plutôt dans les prés que dans les villages ;
- un entretien planifié de la végétation des berges ;
- une étude de faisabilité des projets avec pour objectif la création de banquettes inondables et l'aménagement de zones Immersions temporaires supplémentaires.

## 2. Justification du projet

Les inondations sont des phénomènes naturels qui ont toujours existé. Leurs effets ont été néanmoins parfois aggravés par l'évolution de l'aménagement du territoire et des pratiques agricoles. Des zones naturellement inondables ont parfois disparues, déplaçant l'inondation vers des zones habitées.

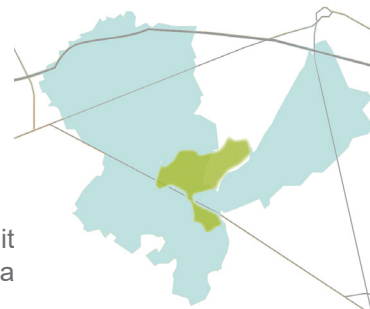
Depuis 2003, Silly a fait de la lutte contre les inondations une de ses priorités, et a aménagé 4 zones d'immersion temporaire sur le village de Bassilly. Le PCDR entend continuer à mener des actions en concertation avec le futur PCDN tant pour diminuer les risques d'inondation que pour limiter les coulées de boue

Lors des consultations, la CLDR a régulièrement mentionné son engagement en faveur de la lutte contre les inondations sur le territoire communal. La mise en place d'un PCDN constitue une étape importante dans son engagement pour la biodiversité, mais doit être complété par des actions complémentaires.

Le diagnostic a mis en évidence le gain en matière

3.4

de biodiversité et d'attrait touristique des ZIT pour la commune.



## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des défis

Défi : « Garantir aux générations futures les richesses du cadre de vie sillien en anticipant son évolution »

### Rappel des objectifs

- Encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer l'environnement rural

### Liens avec d'autres fiches du PCDR

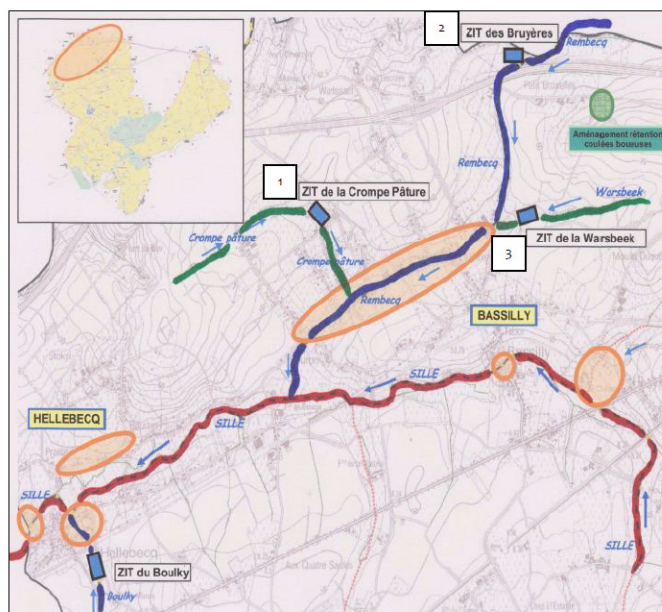
Mise en place d'un PCDN

Réduction de la pollution

### Origine de la demande

Groupe de Travail – Environnement

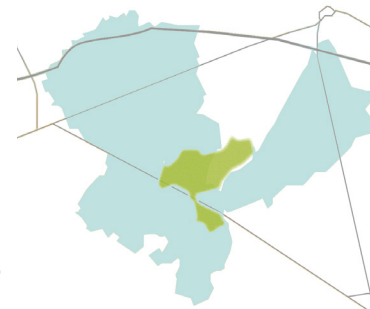
### Principales zones urbanisées touchées par les inondations



Localisation des 4 zones d'immersion temporaires © [http://www.gs-esf.be/downloads/2011-06-17\\_NL110617\\_Silly\\_presentationsillybassinsetzit.pdf](http://www.gs-esf.be/downloads/2011-06-17_NL110617_Silly_presentationsillybassinsetzit.pdf) - DGO3

# Création d'une zone d'activité économique

3.5



## 1. Description du projet

Le projet prévoit la création d'une zone d'activité économique.

*Une zone d'activité économique (ZAE), souvent appelée « zoning », est une infrastructure d'accueil destinée aux entreprises qui comprend tant les travaux de viabilisation des terrains sous forme de parc d'activités économiques (terrassements, voiries, égouttage, plantations, équipements en eau, gaz, électricité et fibres optiques) que la construction de certains bâtiments à vocation particulière dont les entreprises peuvent bénéficier (halls relais, centres de service, centres d'entreprises et incubateurs).<sup>1</sup>*

Le projet de création d'une zone d'activité économique peut se décomposer en plusieurs étapes :

- Première étape : identification de sites potentiels sur la commune ;
- Deuxième étape : études planologiques et urbanistiques ;
- Troisième étape : reconnaissance de la zone ;
- Quatrième étape : mise en œuvre effective et équipement

Aujourd'hui, la CLDR, se questionne sur la nécessité d'un tel espace à l'échelle de la commune. Le projet d'Atelier rural et «d'une structure de transformation et de commercialisation des produits locaux » développé dans les lots précédents vont permettre d'entamer cette réflexion sur une telle structure.

Pour la CLDR, le secteur de la Gare constitue l'espace opportun pour y développer ce type de zone. il s'agit de développer une zone de petite surface respectant le caractère paysager et rural de la commune.

## 2. Justification du projet

La Commune ne bénéficie pas aujourd'hui d'une zone spécifique dédiée à l'activité économique, alors que les demandes d'implantation ne manquent pas. A l'étréit sur le territoire, de nombreux acteurs économiques quittent ou ne s'installent pas à Silly par manque d'une structure économique adaptée.

## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des défis

Défi : « Optimiser la dynamique économique en rapprochant les acteurs locaux »

### Rappel des objectifs

- Accueillir et aider au développement des petites entreprises

### Liens avec d'autres fiches du PCDR

Création d'un atelier rural

Création d'une structure de transformation et de commercialisation des produits locaux

Mise en place d'une structure de développement local (ADL)

### Origine de la demande

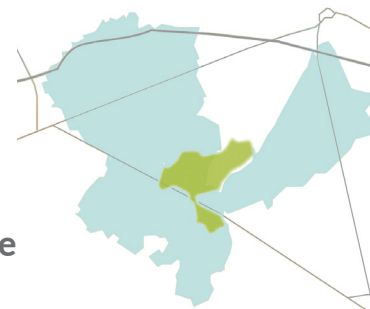
Groupe de Travail – Économie



<sup>1</sup>Définition Région wallonne in <http://planmarshall.wallonie.be/mesures/les-zones-dactivit%C3%A9-%C3%A9conomique>

# Dynamisation des églises

3.6



## 1. Description du projet

Le projet prévoit de dynamiser les églises, soit en les restaurant soit en diversifiant les activités qui y sont organisées. Il vise à utiliser les édifices présents dans les villages pour y accueillir des activités socio-culturelles. Cette fiche vise à lancer une réflexion sur la manière d'utiliser ponctuellement le lieu à d'autres fins que les offices.

Ces église pourraient être un support pour le développement de l'offre socio-culturelle de la commune à travers l'organisation de débats, d'expositions et de concerts permettant aux habitants, de profiter de ce patrimoine remarquable au quotidien.

La chapelle de Fouleng pourrait par exemple être transformée en un musée rassemblant l'ensemble des objets de culte de la commune. D'autres églises pourraient ouvrir leurs portes pour des expositions temporaires, des spectacles, des concerts... Ces événements divers permettraient de maintenir voire d'améliorer l'état des églises.

L'idée n'est pas de désacraliser les lieux de culte mais de les rendre accessibles au-delà de l'aspect religieux.

## 2. Justification du projet

L'entretien des édifices religieux, faute de moyens financiers suffisants, s'avère difficile et nombre d'entre eux se dégradent au fil du temps. La faible fréquentation actuelle, qui continue à diminuer, ne permettra pas à chaque village de maintenir son église. La commune épaula les fabriques d'églises dans leur mission d'entretien et de restauration, mais ne peut assurer cette charge qui va en augmentant.

Les églises de la commune se situent souvent à proximité directe du cœur de vie. Ce sont des édifices remarquables, et visibles de loin. Leur construction ancienne présente de grandes qualités architecturales, spatiales et acoustiques. L'exploitation de celles-ci à des fins socio-culturelles permettra de les sauvegarder et de les faire connaître.

Les églises de la commune sont des éléments de patrimoine intéressants, dont certaines sont déjà mises en valeur (Maquistory). L'acoustique des lieux est particulièrement favorable aux concerts et récitals de musique.

## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des défis

Défi : « Stimuler les échanges en développant le réseau de lieux de vie et de convivialité »

### Rappel des objectifs

- Susciter le rapprochement des Silliens
- Renforcer et développer les lieux de rencontre

### Liens avec d'autres fiches du PCDR

Valorisation du petit patrimoine

### Origine de la demande

Groupe de Travail – Société

Groupe de Travail – Environnement





# Soutien aux initiatives destinées à la jeunesse

## 1. Description du projet

Le projet prévoit d'améliorer et de développer des activités destinées à la jeunesse afin de permettre une meilleure intégration et implication dans la vie locale (prendre en compte leurs envies et besoins en particulier en termes d'infrastructures).

Il s'agit avant tout de connaître leurs attentes et favoriser l'émergence de projets jeunesse.

Ce travail participatif pourra être réalisé en étroite collaboration avec le Centre culturel, la FRW et le service Jeunesse commune de Silly.

Il pourrait ouvrir sur la création d'un Conseil des Jeunes.

Parallèlement à cette consultation de la jeunesse, on peut imaginer la mise en place d'actions spécifiques telles que:

- Mise en place d'un nouvel espace d'échange : plateforme jeunesse ;
- Organisation de concours ;
- Création de services supplémentaires de qualités à destination des jeunes.

## 2. Justification du projet

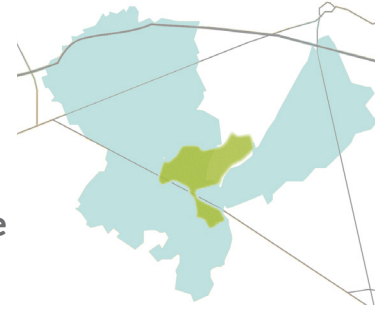
D'après le diagnostic, la population est plutôt jeune et présente un profil de jeunes ménages avec enfants.

Lors des séances de consultation à la population et du groupe de travail « Société », les participants ont souligné l'absence d'activités et de lieux dédiés aux jeunes.

Actuellement, aucune structure et aucun lieu ne permet leur rassemblement au quotidien en dehors des activités sportives, culturelles et artistiques.

L'objectif de cette fiche projet est donc de mettre sur pied un espace de rencontre adapté à leurs besoins afin que la jeunesse continue de faire vivre le village grâce à l'organisation de nombreuses activités tout au long de l'année.

3.7



## 3. Lien à la stratégie du PCDR

### Rappel des défis

Défi Société : « Stimuler les échanges en développant le réseau de lieux de vie et de convivialité »

### Rappel des objectifs

- Susciter le rapprochement des Silliens

### Rappel des défis

Défi Société : « Stimuler les échanges en développant le réseau de lieux de vie et de convivialité »

### Liens avec d'autres fiches du PCDR

Création d'un rôle d'ambassadeur de quartier

Création d'une plate-forme de communication

### Origine de la demande

Les habitants

Groupe de Travail – Société

